

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 45
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-huit, le dimanche 26 août à 16h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le mardi 21 août 2018, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur GIRARD Stéphane, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, , Marc PARISSET

ABSENTS :Edouard BOS ; Michel JORCIN

POUVOIRS : Michel JORCIN à Stéphane GIRARD

Madame Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.



OBJET : règlement acompte n°5 au maître d'œuvre de l'opération de construction d'un gîte touristique, Yves DESVERCHERE

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal la note d'honoraire n°5 de l'architecte Yves DESVERCHERE relative à la maîtrise d'œuvre de l'opération de construction d'un gîte touristique.

Les prestations ayant été réalisées conformément à la commande, et le montant demandé correspondant à celui prévu au contrat, Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à procéder au versement de cet acompte pour un montant total de 780,90 € HT soit 937,08 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
et à l'unanimité
autorise Monsieur le Maire à procéder au versement de l'acompte précité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

**Le Maire,
Stéphane GIRARD**

Three handwritten signatures in blue ink. The middle one is clearly legible as "J. Hustache".

